

# L'AVIS DE TRACY



BULLETIN MUNICIPAL DE TRACY-LE-MONT ■ MAI 2009 ■ N° 5

## *Pas de décharge sur notre captage d'eau !*

Vous l'avez lu sur le tract que nous avons distribué avec l'aide des associations. Le tribunal administratif a débouté la préfecture de son interdiction. Le risque de voir les champs de bataille de la grande guerre ensevelis sous des tonnes d'ordures, Tracy-le-Mont, village mémoire 14/18, ne peut l'accepter. Le risque de voir notre captage d'eau pollué par un tel site, Tracy-le-Mont ne peut pas non plus l'accepter. Soyons vigilants et prêts à nous mobiliser.

Voici qu'approche l'été, temps fort pour les travaux, en particulier ceux qui concernent la voirie. Après des années d'attente, la rue de Bernanval devrait être réhabilitée, nous y avons rajouté un drainage important des eaux de pluie et de source; celui-ci permettra d'éviter de nouvelles dégradations de la voirie, notamment en période de gel.

Voirie encore avec, dans le cadre des actions réalisées avec la Communauté de communes du canton d'Attichy, la réfection de la chaussée rue des Étangs, et de la dernière partie de la rue du Camp d'Ouette (chaussée et bordurage).

Voirie toujours avec le plan de circulation dont le projet 2009 est en cours d'agrément auprès des services du département : inversion de stops et pose de coussins berlinois sont au programme. La sécurité, en particulier celle des piétons et des enfants, est un souci grandissant chez les élus et, on le voit dans nombre de communes voisines, il faut des mesures concrètes pour inciter les automobilistes à ralentir.

N'oublions pas d'ailleurs que depuis début mai, notre policier rural a pris son service, il ne manquera pas de contribuer à ce dispositif. Bienvenue à M. Lahmer qui saura, nous en sommes sûrs, se mettre au service de la population des deux Tracy, au Mont comme au Val.

Autre rendez-vous, à une autre échelle, celui du 7 juin. Ce jour là, il s'agira de désigner nos députés qui, pendant 5 ans, représenteront la France au sein du Parlement européen, aux côtés de leurs collègues des 26 autres pays membres. Alors, pour ces élections, tout autant que pour les autres, faites votre devoir de citoyens, français et européens, et rendez-vous aux urnes de huit heures à dix huit heures.

Il est encore un rendez-vous pour cet été qui nous attend, la rénovation de la fontaine saint Brice et de son accès grâce à un chantier de jeunes. Notre appel à volontaires dans le précédent bulletin est resté lettre morte ? N'y-a-t'il donc pas à Tracy quatre ou cinq jeunes de plus de 16 ans qui souhaiteraient en août, partager le quotidien d'une dizaine de jeunes étrangers dans notre village. Promesse d'échanges culturels et linguistiques, promesse d'amitiés au-delà des frontières. Ce serait bien étonnant et bien décevant !

Nous ne saurions conclure le présent éditorial sans rappeler une autre action citoyenne laquelle, si elle n'est pas un devoir, n'en constitue pas moins un apport non négligeable à la vie de notre petite collectivité. Vous l'avez constaté, la commune s'enrichit de massifs qui, dans quelques semaines, espérons le, donneront au passant un spectacle agréable. Il nous reste donc à souhaiter que chacun ait à cœur de multiplier plate-bandes, jardinières et autres décors floraux pour contribuer à l'embellissement de notre village.

*L'équipe municipale*



### **HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE.**

**Lundis, mardis, jeudis  
et vendredis de 14h à 17h.**

**Mardis et samedis matin  
de 9h à midi.**

Le maire et ses adjoints reçoivent  
uniquement sur rendez-vous au  
**03 44 75 23 05**

D'autres informations sur  
<http://www.tracy-le-mont.org>



# ...informations communales...

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Centre socio-culturel  
Victor de l'Aigle

Tél. : 03 44 75 23 15

Courriel :  
bibliotracylemont@wanadoo.fr

### OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi : 14h à 16h

Mercredi : 10h à 12h/14h à 18h

Samedi : de 10h à 12h/14h à 16h

## RECENSEMENT MILITAIRE

Il est obligatoire de se faire recenser en mairie dans le trimestre de ses 16 ans, que l'on soit fille ou garçon. L'attestation de recensement est nécessaire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique et facilite l'inscription sur les listes électorales.

## PISCINE D'ÉTÉ 2009

Les dates retenues pour les sorties « piscine » au mois de juillet l'après midi de 14h30 à 17h00 sont les lundi 6, jeudi 9, lundi 13, jeudi 16, lundi 20, jeudi 23, lundi 27 et jeudi 30 juillet 2009.

## FEU DE LA SAINT JEAN

Nous invitons les associations qui seraient intéressées à nous aider à organiser le feu de Saint Jean à contacter la mairie rapidement.

## FÊTE DE LA MUSIQUE

Elle aura lieu le vendredi 19 juin de 17h00 à 22h00 dans le parc de la maison de santé L. BELLAN.

Possibilité de repas sur place (12 €). Les repas doivent être réservés à la Mairie en appelant le 03 44 75 23 05.

Scène ouverte (s'adresser à la mairie pour réserver un créneau horaire).

Duo Belmer (variétés françaises) etc., etc.

## Bibliothèque municipale

### ATTENTION AUX HORAIRES D'ETE

Du mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2009 au dimanche 30 août 2009 inclus la bibliothèque sera fermée le samedi matin.

### OUVERTURES DE LA BIBLIOTHEQUE PENDANT LES VACANCES

Lundi de 14h à 17h. Mardi de 14 h à 17 h. Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Jeudi de 14h à 17h.

Nous augmenterons pendant cette période le nombre de livres prêtés, pour les personnes le désirant. Bonne aubaine pour les internautes qui pourront à nouveau surfer sur le Web presque tous les jours.

**PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ DE LECTURE**, le Mercredi 10 juin à 18h30

### NOUVEL ABONNEMENT POUR LA BIBLIOTHÈQUE

La revue « **L'âge de faire** ». Savoir > Comprendre > Agir. Écologie > Citoyenneté > Solidarité. Composé de petits articles traitant de l'actualité.

La revue Silence (don de l'Association Tracy-Environnement), mensuel qui traite de plusieurs sujets clés, approfondis, vient rejoindre notre fonds Écologie.

### CONTES

Pendant les vacances, commencez à préparer vos histoires, pour nous les conter à l'occasion du 10<sup>ème</sup> Festival d'Automne. La scène vous sera ouverte.

Pour la date et le nom du conteur à préciser dans le prochain bulletin.

### RECYCLAGE

Après les bouchons en plastique et en liège, depuis quelques mois nous récupérons aussi les piles usagées et les cartouches d'encre (photocopieur, imprimante...)

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Valérie et Annie au téléphone ou par courriel.

Dans l'attente de vous recevoir prochainement à la bibliothèque, nous vous souhaitons de bonnes lectures et de bonnes vacances.

## Bureau des services à la personne

Vous êtes âgé(e), seul(e), handicapé(e), malade ou simplement vous avez besoin d'un coup de main, d'un renseignement.

Vous pouvez désormais rencontrer Madame Denise Prochet les mardi et jeudi de 14h à 16h et le samedi de 10h à 12h dans les locaux de la petite salle Victor de Laigue. Ou tout simplement la joindre au 03 44 75 65 55 dans les mêmes horaires.

Denise peut vous aider pour des portages de repas, rechercher une aide ménagère ou autres services, jardinage, bricolage, enlèvements d'encombrants, portages de livres, etc. N'hésitez pas à la rencontrer ou à l'appeler.

## Plan canicule

Le Maire informe ses administrés que le plan canicule est activé pendant l'été 2009.

Il appartient au Maire d'instituer un registre nominatif des personnes âgées de plus de 65 ans, résidant à leur domicile, les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, résidant à leurs domiciles, les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité au travailleur handicapé) qui en font la demande. La finalité exclusive de ce plan canicule est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès de ces personnes en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Comment s'inscrire sur le registre nominatif :

Sur déclaration de la personne ou de son représentant légal, soit par écrit, soit à l'aide d'un formulaire mis à disposition, soit sur appel téléphonique au 03 44 75 65 55 (les mardis et jeudis de 14h00 à 16h00 et le samedi de 10h00 à 12h00).

Le Maire informe également du droit d'accès et de rectification des informations.

# ...vie associative...

## TRACY ENVIRONNEMENT

### CONTRE LA DÉCHARGE, CONSOM'AGISSONS!

Comment parler d'autre chose que du projet de décharge Gurdebeke? En effet dans quelques jours, peut-être même avant la publication du présent bulletin, la décision du Préfet de l'Oise sera connue. Y aura t-il appel du jugement du Tribunal administratif qui, d'une certaine façon donnait raison à l'entreprise? Le Préfet prendra t-il un nouvel arrêté et, en ce cas, celui-ci nous sera t-il favorable ou non?

Toutes ces incertitudes prouvent, si cela était nécessaire, qu'il importe qu'enfin le problème des ordures soit pris par tous à bras le corps afin que personne, jamais, ne connaisse plus ce suspense que nous vivons. En effet, comment imaginer pouvoir agir à six milliards d'individus, de la même façon que lorsque nous étions quelques centaines de millions il y a à peine plus d'un siècle? Partout les décharges commencent à déborder, partout les populations se mobilisent contre les incinérateurs dont on commence à mesurer les dangers sanitaires. Une fois de plus, disons-le, la solution vient, en grande partie, de nos attitudes individuelles, actes d'achat, actions citoyennes : cabas ou sac plastique, peu, beaucoup ou pas du tout d'emballage, meilleur tri sélectif, récupération, réutilisation, compostage, etc.

## TRASSO-BOUTCHOU

### ACCUEIL PÉRISCOLAIRE, CANTINE ET CENTRE DE LOISIRS

L'équipe d'animation composée de professionnels compétents et diplômés vous attend : Ludivine DELCROIX, directrice et Sophie HERBET, animatrice.

### L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

*Jours et heures d'ouvertures :*

Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi :  
de 7h30 à 8h30, de 12h00 à 13h30  
et de 16h30 à 19h.

Les enfants sont accueillis et accompagnés aux cars.

Le repas du midi assuré par un professionnel et distribué par nos soins.

Un goûter simple est prévu le soir. Les enfants ont la possibilité de faire leurs devoirs.

### CENTRE DE LOISIRS / CLSH

*Mercredi et vacances scolaires*

Les enfants sont accueillis le Mercredi toute la journée, de 7h30 à 18h30. Tous les enfants de 3 à 11 ans sont les bienvenus. Des activités sportives, culturelles et artis-

Bien sûr, il appartient également à nos élus d'accompagner, si ce n'est de devancer ce mouvement, tant qu'il en est encore temps. C'est un devoir, en particulier à l'égard des générations futures qui ne doivent pas hériter d'une « terre-poubelle ».

Sur ce plan, on ne peut que regretter que l'offre de composteurs ait pris tant de retard dans notre canton et qu'aucune recyclerie ne soit en projet à la Communauté de communes.

En attendant n'hésitez pas à fréquenter celle de Noyon ; contrairement à la déchetterie, vous pouvez y déposer, même si vous venez de Tracy, les objets qui peuvent être valorisés.

### RUBRIQUE T.T.T. (TOUT TRACY TRIE)

La lingette, bête noire commune à Tracy Environnement et au syndicat d'assainissement de Tracy-le-Mont, Tracy-le-Val.

Quel rapport entre cet innocent morceau de « tissu non-tissé » et notre station d'épuration? Très simple : ces matières, souvent issues de la chimie du plastique, présentent une grande résistance à la dégradation et aussi, hélas, au déchirement.

Lorsqu'elles sont jetées dans le réseau d'assainissement, elles ne s'y décomposent pas, et parviennent à bloquer certains mécanis-

mes indispensables au fonctionnement de ce coûteux équipement. En panne la station, merci les lingettes!

Quant à la même lingette jetée et enfouie en décharge on imaginera sans peine qu'il faille des dizaines d'années peut-être, et sans doute beaucoup plus, pour qu'elle soit enfin réellement détruite. Et même alors, sommes-nous sûrs que ses différents composants ne créent pas de pollution?

Pour éviter toutes ces nuisances, abandonnons bien vite ces produits superflus et nocifs dont, il y a quelques années encore, nous nous passions fort bien!



tiques alternées de moments de repos leur seront proposées.

Le CLSH sera ouvert durant une partie des vacances scolaires, les dates restent modulables en fonction du nombre d'enfants inscrits.

**Vacances de Pâques**, du 20 avril au 24 avril 2009 : un séjour Médiéval près de Saint Étienne a été organisé pour les enfants de plus de 6 ans.

Le centre de loisirs des vacances d'été ouvrira ses portes du 06 juillet 2009 jusqu'au 31 juillet 2009. Les inscriptions débuteront en mai 2009. Au programme, beaucoup d'animations et de sorties : parc d'attraction, camping à la mer, visite des grottes de Naours, et bien sur le spectacle des enfants.

### MATINÉES D'ÉVEIL

Des matinées d'éveil « parents/enfants » sont organisées une fois par mois depuis janvier 2009, à la salle Loonen de 10h à 11h30. Emmanuelle Allizart vous accueillera pour des moments de jeux et de com-

plicité avec vos petits boutchous. VENEZ NOMBREUX !!!

**CONTACTS :** Pour toute inscription, des dossiers sont disponibles en mairie, à l'accueil périscolaire.

TRASSO BOUTCHOU - Place Loonen - Tracy-le-Mont Tél. : 03 44 83 07 93

Pour les cas particuliers : Pascal RACINE, 9 rue du 8 Mai. Tél. : 03 44 75 41 94

Vous pouvez aussi consulter le site : <http://www.tracy-le-mont.org>

Vous y trouverez tous les détails, horaires, tarifs, planning. Vous pourrez télécharger tous les documents nécessaires.

### Bulletin municipal de Tracy-le-Mont

1 rue de l'Église 60170 Tracy-le-Mont

Directeur de la publication :

**Jacques-André BOQUET**

Rédaction : **Commission information**

Conception/Réalisation :

**Alfredo FIALE. 06 22 77 03 23**

Imprimé à 750 exemplaires

par **ACFM** (Margny). 03 44 23 39 97

# ...vie associative...

## TRACES & CIE

Après vous avoir proposé en mai, le groupe Bertrand Et..., venu présenter son 3e album, « Aux politiques anonymes », Traces & Cie vous propose de finir la saison en douceur avec, en juin, une exposition du collectif Hors Cadre et CÔTÉ COUR, Rencontres Théâtre « Jeunes », organisées par Amathéa 60, la fédération départementale du Théâtre amateur à la fin du mois.



**Le dimanche 14 juin, à l'Horloge, LE COLLECTIF HORS CADRE (Plasticiens)**  
Présentation de leurs nouveaux travaux « kakemono » ayant pour but d'offrir une exposition inhabituelle. Inhabituelle par les supports et les sujets, mais aussi parce que c'est un véritable événement graphique. Il s'agit-là, d'offrir au spectateur un ensemble graphique, scénique et musical. Un « tout-en-un » lui permettant de se sentir à l'aise dans une exposition, de lui permettre par la diversité des médiums et supports, d'envisager les œuvres chez lui, dans son intérieur, d'accaparer les œuvres et leur rendu pour s'exprimer lui-même chez lui.

« KAKEMONO »  
PAR LE COLLECTIF  
HORS CADRE

### Fin juin

AMATHEA 60, fédération départementale de théâtre amateur de l'Oise organisera dans notre village CÔTÉ COUR, Rencontres Théâtre « Jeunes »

Les ateliers « enfants » et « jeunes » du département auront l'occasion de :

- présenter leur travail salle Jules FERRY,
- assister aux représentations d'autres ateliers,
- rencontrer des professionnels du monde du spectacle pour en connaître les métiers,
- assister à un spectacle professionnel.

Une formation technique sera organisée par petits groupes. Elle sera assurée par le technicien de la fédération et permettra aux jeunes d'acquérir des notions de régie lumières et/ou son, in-situ.



## ÂGE D'OR

Le club a repris ses réunions du jeudi, attendues par les amateurs de cartes, scrabble et autres jeux de société.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux adhérents. Nous espérons que cette année, d'autres nous rejoindront pour partager ensemble de bons moments.

Le club se réunit le jeudi, tous les 15 jours de 14h à 18h.

Comme chaque année, nous avons respecté la tradition et avons tiré nos rois. Nous aurons aussi le plaisir de partager ensemble en toute convivialité les repas de juin et décembre.

L'Âge d'or a eu le plaisir d'être à l'honneur sur la page d'accueil du site internet de la commune : <http://www.tracy-le-mont.org>.

## AVENIR

Chaque samedi (petite salle Victor de l'Aigle et salle Jules Ferry)

De 14h à 15h : Pom-pom girl (4/5ans)

De 15h à 16h : Danse orientale (6/14 ans)

De 16h à 17h : Danse orientale (adultes)

En projet, les danseuses feront une prestation dans une maison de retraite de Margny-les-Compiègne.

Nos danseuses orientales vous présenteront leur spectacle de fin d'année, le **SAMEDI 27 JUIN À LA SALLE VICTOR DE L'AIGLE À PARTIR DE 19H.**

Nous déplorons l'absence de certains membres qui, en raison de leur état de santé, ne peuvent plus se déplacer.

Suite à la disparition de Madame Vigreux, nous avons une pensée particulière pour Claude son compagnon. Marie-France va nous manquer.

### COMPOSITION DU BUREAU :

Président : M. ZIEGELMEYER Guy

Vice Président : M. LETESSIER Guy

Trésorier : M. GOMMÉ Olive

Trésorier adjoint : M. LEROY André

Secrétaire : Mme DECHEPY Françoise

Secrétaire-adjointe : Mme CLÉMENT Éliane

Chaque jeudi (gde salle Victor de l'Aigle)

De 19h à 20h : GYM TONIC (adultes)

Nous proposons aussi du « STEP ».

Et puis, chaque jeudi, quand le temps le permet, nous faisons une marche afin de concilier notre remise en forme et découverte de notre village et forêt. Que les personnes intéressées pour marcher n'hésitent pas à nous contacter.

**N'HÉSITEZ PAS À VENIR NOUS VOIR !!!**

Convivialité, bonne humeur  
et bonnes rigolades assurées !!!

Contact : 03 44 75 31 84

## CENTRE DE LOISIRS LÉO LAGRANGE

Le nombre croissant de participants à nos activités exige une rigueur de gestion et d'organisation supplémentaire que vous comprendrez certainement. C'est pour cette raison que nous sommes amenés à organiser une **PERMANENCE UNIQUE** de réinscriptions et d'inscriptions pour toutes les activités de la rentrée, le vendredi 4 septembre 2009, petite salle Victor de l'Aigle de 17h à 19h.

Vous retrouverez les informations globales sur les panneaux d'affichage dans la commune et sur le site internet.

Nous vous remercions d'avance de votre compréhension et de votre aide.

Notre assemblée générale se déroulera le vendredi 18 septembre 2009 de 17h30 à 20h30, petite salle Victor de l'Aigle.

Bien amicalement, les bénévoles.

**LÉO LAGRANGE À TRACY-LE-MONT**  
C'EST : AÏKIDO, CHI QONG,  
COUTURE, INFORMATIQUE, ET  
YOGA.

# ...informations communales...

## 90 km/h en forêt

C'est en août 2007 qu'un décret a mis fin aux limitations de vitesse à chiffres pairs. Ainsi les panneaux 80 que nous avons l'habitude de voir sur nos routes forestières ont-ils disparu, enlevés par les services du Conseil Général.

Fallait-il alors limiter à 70 la vitesse sur ces mêmes voies ? Après bien des hésitations ces mêmes services ont décidé de maintenir la règle des 90 km/h qui s'applique à l'ensemble des routes départementales françaises.

Cette décision a été motivée par un constat très pragmatique. En effet les automobilistes « raisonnables » savent très bien que rouler à plus de 80 km/h sur ces voies bordées de bois et fourrés, qui abritent nombre de grands animaux, est une imprudence.

Quant aux autres, il n'est que d'emprunter le CD 40 entre Tracy et Choisy-au-Bac pour constater que la limitation à 80 ou même à 90 ne les impressionne pas et que cette longue ligne droite les voit filer bien plus vite.

Pour autant cette situation perdurera t-elle ? Il serait sans doute souhaitable que des contrôles de gendarmerie interviennent plus fréquemment afin de calmer les ardeurs des inconscients.

En attendant nous ne pouvons qu'inciter tous ceux qui prennent les routes de forêt à maîtriser la vitesse de leur véhicule. Un récent drame vient de rappeler quel danger fait courir un choc contre un animal, en particulier à la nuit tombée.



## CCCA

La Communauté de Communes vous informe que dorénavant les néons et ampoules basse consommation sont collectés à la déchetterie.

Nous comptons sur votre participation active au recyclage.



## Antennes-relais !

La commune, se référant au « guide des relations entre opérateurs et communes » élaboré par l'association des maires de France et l'association française des opérateurs mobiles, vient de demander à Orange de faire procéder à des mesures de champs électro-magnétiques. Les techniciens qui effectueront les contrôles aux différents points indiqués par la commune, auront à mesurer les intensités de différentes sources d'ondes, dans une large gamme, et tout particulièrement bien sûr celles des antennes-relais. Les résultats seront publiés sur Internet, ainsi que dans le bulletin municipal. Ces vérifications devraient prendre à terme un caractère annuel.

## Les chemins de Saint-Jacques...

Il a débarqué à la mairie un beau matin, en pleine réunion ; un grand gars surmonté d'un sac à dos presque aussi grand que lui, le visage tanné de celui qui crapahute depuis un moment, et muni d'un fort accent belge, côté flamand.

Dans un français plutôt correct et à notre grand étonnement, il nous a demandé un coup de tampon «pour mon livret de pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle». C'est ainsi qu'en quelques mots il nous a narré son aventure, commencée dans son pays natal et qu'il comptait achever dans quelques mois, après un périple à pied d'environ 2.500 km.

C'est ainsi également que ce jour-là nous fûmes plusieurs à découvrir que Tracy-le-Mont se situe sur le trajet du GR 655, au même titre que Maubeuge, Saint-Quentin, Noyon, Compiègne et, bien sûr, Paris.

Ce n'est en fait que l'un des chemins qui mènent à Saint-Jacques mais il n'en reste pas moins que notre église Saint-Brice porte, dans ses pierres, le témoignage de cette illustre appartenance. Sur la photo d'illustration on reconnaîtra la coquille, insigne du pèlerin de Saint Jacques depuis la nuit des temps. Cherchez bien, vous en trouverez sans doute plusieurs, bornes fidèles pour les innombrables voyageurs qui, parfois au péril de leur vie, ont emprunté -et continuent à le faire- les «chemins de Saint-Jacques».

## TRANSPORTS/ DÉPLACEMENTS COMPIÈGNE/TRACY-LE-MONT TRACY-LE-MONT/COMPIÈGNE

Par le car

Depuis le 1<sup>er</sup> février 2009, une nouvelle tarification est en vigueur. Tarif unique

Billet unitaire : 2 € (à vérifier)

Billet aller/retour : 3,50 €.

Le maire informe ses administrés que la mairie sera fermée le samedi matin à partir du 4 juillet jusqu'au 29 août 2009 inclus.

Le maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous.



# .. le portrait .. POTAGER BIO ..

## Les grosses légumes en colère : « On n'est pas à la botte de Jean Hapiot! »

Dans le virage de Vésigneux, un bout de terrain mis en valeur par un artiste peut donner naissance à un potager bio. Ici, les légumes ont du caractère. Le raifort et le panais gagnent du terrain. Ils sont libres d'aller et venir où bon leur semble. Pour certains habitants, « ce n'est pas assez clean » ! Une graine d'anarchisme, allez savoir ? ! Le potager de Jean est une caverne d'Ali Baba où chacun a sa place et son rôle à tenir.

Faisons connaissance avec la grelinette et ses grosses légumes. Attention, terrain expérimental à découvrir !

**Il y a quelques années, tu n'étais pas le seul à mettre en valeur ce terrain...**

*Au début, je fauchais les orties... et je laissais les paquets de marguerites et les herbes sauvages. Le ricin... Après, on a été quatre ou cinq à cultiver ici : Bouchez, Lamand, Tellier, Boudin et moi.*

**Tu as toujours aimé la nature ?**

*Quand j'étais gamin, j'étais un vrai galvendeur ! J'étais toujours dans les champs. Je manquais l'école pour ça !*

**Ton histoire avec ce potager, elle démarre comment ?**

*Pour manger ! J'ai commencé le potager vers 1982. J'allais pêcher. À la mairie, j'étais conseiller municipal. À l'usine, j'étais délégué syndical. Je rentrais et il fallait que je fasse mon boulot. La ferraille... tout ce que j'aime. Ce potager, c'était surtout pour gagner du temps !*

**Et pourquoi pas un potager traditionnel ?**

*Rien ne poussait quand je jardinais traditionnellement avec la bêche. C'était très dur. Il fallait retourner le terrain et je ne récoltais rien ! Tant de fatigue pour rien ! Je ne voulais pas être exploité par le patron mais je ne voulais pas non plus être exploité par le terrain !*

*Je trouvais aussi que c'était moche de travailler la terre comme on le faisait. Les espèces disparaissaient... Toutes ces herbes sauvages de mon enfance...*

**C'est quoi le « déclencheur » ?**

*Je suis tombé sur des gars à l'usine qui m'ont parlé de la grelinette qui ne retournait pas la terre. A partir de là, j'ai cherché à comprendre... Et j'ai commencé par en fabriquer une. Cet outil-là m'intéressait.*

**Quels sont les grands principes du potager bio ?**

*Le principe est de détasser la terre. Pas de la retourner. L'autre principe, c'est de laisser faire...*

*J'ai aussi réduit les outils au minimum. Et j'ai préféré, si l'on veut, que ça fasse sale... Souvent, on veut un terrain propre. Eh bien, cette maladie de propreté fout tout en l'air ! Quand tu fais un potager bio, il n'y a pas de chemin. La terre doit être couverte pendant toutes les périodes : froides ou chaudes. Et si tu laisses un tas de branchages, tu as plein d'amis, les hérissons viennent et tu es content !*



**Comment as-tu appris ?**

*Quand j'ai commencé, c'était la grande brasse ! Personne ne me conseillait. J'ai lu. Je me suis intéressé à la fécondité du sol, aux phénomènes d'aérobie et d'anaérobie, c'est-à-dire aux besoins en oxygène et aux micro-organismes. Ce ne sont pas les mêmes micro-organismes qui travaillent au-dessus ou en dessous du sol, à la lumière ou sans la lumière.*

*J'ai ouvert la terre. J'ai fait un sillon. J'ai mis mes pommes de terre et j'ai remis l'herbe dessus. C'est tout ce que j'ai fait.*

**Comment s'organise ton potager ?**

*Le cerfeuil, il est venu comme ça ! Un coup, il est ici, un coup, il est là-bas ! Il décide ce qu'il a envie de faire ! Tu ne peux pas remettre n'importe quelle plante au même endroit parce qu'après, elle est malade.*

**Qu'est-ce qu'on y trouve ?**

*Des choux, des navets, des salades, de la bardane, des poireaux, des topinambours, de la rhubarbe, des fraises, des asperges, de la mâche, de l'ail, du cerfeuil, du persil, des pissenlits, du raifort, du panais... Voilà le potager bio ! Chaque plante a son importance.*

**Ton potager provoque des réactions...**

*On me le dit assez souvent. Moi, je préfère voir de l'herbe sauvage plutôt que du gazon. L'herbe sauvage nourrit les d'insectes et les oiseaux. Les papillons reviennent en pagaille ! Pour chaque plante sauvage, il y a un insecte... une punaise de feu ou un scarabée doré...*

**Tu constates des changements depuis quelques temps ?**

*Autrefois, je n'avais pas de problèmes avec les escargots. Leur rôle était de manger les mouches des poireaux, les mouches des carottes, les larves... Je ne sais pas si c'est le changement climatique... Ils ne me laissent plus rien. Maintenant, ils bouffent tout.*

**Quelle relation existe-t-il pour toi entre le jardin et la sculpture ?**

*La sculpture est dans tout ! On sculpte un jardin. On sculpte un arbre. Sculpter, c'est donner des formes. Je donne une forme à un jardin contrairement à l'agriculteur qui fait des lignes. Là, c'est du travail à la chaîne. Tout ce qui dérange l'agriculteur, il le fout en l'air... Si pendant un siècle, tu nourris la population et que le siècle suivant, tu l'empoisonnes ? ! Faut savoir !*